

# Lettre d'information n°3

## Décembre 2025



**CBHSS**  
**Comité Breton  
d'Histoire de la  
Sécurité sociale**

### Edito

Année du 80ème anniversaire marquée par de nombreux événements pour célébrer ce qui fut une vraie révolution : offrir à la population une protection universelle et solidaire contre les principaux aléas du quotidien et l'aider à subvenir à ses besoins.

Ce système né en 1945 a beaucoup évolué pour répondre aux nouveaux besoins et trouver des solutions aux difficultés rencontrées, en termes de financement et d'organisation en particulier.

Nul ne conteste aujourd'hui l'apport et la nécessité de cette protection sociale même si quelques questions légitimes restent posées sur le financement, certaines inégalités et les évolutions utiles.

Nous revenons dans ce numéro sur certains des événements auxquels le CBHSS a participé.

Par ailleurs, même si 1945 représente une vraie rupture et une volonté de créer un nouveau système général, des initiatives, parcellaires, publiques ou privées sont apparues antérieurement. Ainsi, ce numéro revient sur la création de l'ancêtre d'une CAF dans le Morbihan dès 1918.

Un des chantiers importants de cette année est la refonte et la modernisation du site internet. Il a fait l'objet d'un partenariat avec Point Barre. Il permet d'offrir une nouvelle adresse et une présentation revue. Il doit permettre une meilleure information, plus à jour et plus complète de nos activités.

Allez vite le découvrir sur :  
<http://www.histoire-secu-bretagne.fr>



### Nouvelle vitrine pour le CBHSS

[www.histoire-secu-bretagne.fr](http://www.histoire-secu-bretagne.fr)



Au printemps 2025 a été actée en AG la décision de refondre le site internet et d'en faire **le projet prioritaire pour 2025**. En effet le site précédent datait un peu et avait besoin d'une actualisation. La refonte est intervenue dans un partenariat avec Point Barre - notre prestataire dans le domaine de la création audiovisuelle. Un petit groupe de membres s'est constitué pour suivre et alimenter les travaux. Le but est de disposer d'un site remis en ordre, facilement accessible et régulièrement mis à jour.

Le site s'organise autour de différentes rubriques ; la plus importante met en avant les travaux réalisés par l'association. Une rubrique particulière est réservée aux membres pour faciliter la vie de l'association et comportera notamment tous les PV des différentes instances.

Le site [www.histoire-secu-bretagne.fr](http://www.histoire-secu-bretagne.fr) a vocation aussi à s'enrichir et à évoluer avec les réalisations du CBHSS.

Merci de nous communiquer vos observations et souhaits d'évolution.

## Actualités du comité breton

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 septembre. Il a traité principalement des travaux en cours en particulier ceux touchant le nouveau site internet.

Après avoir pris connaissance des 1ères avancées, il a souhaité des compléments et recommandé de reprendre les informations du site actuel après actualisation.

Parmi les infos à noter, celles relatives aux événements du 80<sup>e</sup> anniversaire :

- la participation à l'AG du personnel de la CPAM du Finistère le 16 octobre 2025,
- l'intervention au colloque sur l'informatisation des organismes le 26 novembre à Paris et
- la participation à la journée du 11 décembre à Rennes (coorganisée par les organismes et l'IPAG).

Un CA s'est également réuni le 28 novembre : il s'est prononcé notamment sur le budget pour 2025, a confirmé le programme de travail et entériné la mise en ligne du nouveau site du CBHSS.

ARTICLE PREMIER

### Institution d'une caisse familiale ouvrière

Les employeurs de main-d'œuvre de Lorient dont les noms suivent, dans le but de permettre aux ouvriers de faire face aux difficultés que leur crée la vie chère, prennent l'engagement de verser à une caisse spéciale, les sommes suffisantes pour donner à ceux des ouvriers, qui ont des enfants, une indemnité familiale basée sur le nombre des enfants au-dessous de 15 ans. (Seront en outre considérés comme enfants les soldats au front, et les prisonniers).

Premier article des statuts de la caisse familiale ouvrière, 1918. Archives départementales du Morbihan



### Dans vos agendas...

Le **11 décembre 2025**, à Rennes, se tiendra au titre du 80ème anniversaire un colloque " La sécurité sociale, une idée d'avenir ? ".

Le **12 mai 2026**, aura lieu l'AG du CBHSS à Rennes.

Lettre d'information réalisée par le CBHSS (siège à la CPAM d'Ille-et-Vilaine, 2 cours de Alliés, Rennes).



humbertclaude55@free.fr

## Histoire de CAF

L'interview d'André Perros vient d'être publiée sur le site. Son remarquable parcours s'est achevé dans le Finistère où il a conduit la départementalisation des CAF de Brest et de Quimper. N'est-ce pas l'occasion de procéder à un petit rappel à cet égard ?

En effet, avant l'avènement de la sécurité sociale, en octobre 1945, les ouvriers chargés de famille bénéficiaient d'un complément de salaire leur permettant de mieux subvenir aux besoins de la famille. Le complément est versé par les caisses de compensation créées à l'initiative des patrons et rendues obligatoires par la suite (loi Landry du 11 mars 1932). Ces caisses de compensation deviendront à partir de 1945, les caisses d'allocations familiales que nous connaissons aujourd'hui.

Cette évolution est parfaitement connue ; cependant, le public sait-il que la première caisse de compensation de France, a vu le jour à Lorient (Morbihan) dès 1918 ? Grâce à un capitaine d'industrie du nom d'Emile Marcesche ? Cet industriel natif du Maine-et-Loire s'installa à Lorient où son parcours d'homme d'affaires et d'industriel semé de succès l'a conduit à la tête de la chambre de commerce.

Toutefois, ce qui retient l'attention, c'est la volonté d'Emile Marcesche d'améliorer la difficile condition de ses ouvriers. C'est pour cela que dès 1905 il créa une caisse de secours à laquelle pouvaient adhérer ses employés, moyennant une petite cotisation.

Mais son œuvre majeure est l'institution, en janvier 1918, avec quatre autres industriels, de la première Caisse de compensation interprofessionnelle indépendante, alimentée par une cotisation proportionnée à l'effectif total de leurs salariés. Cet organisme versait aux familles ouvrières « chargées de quatre enfants (...), ainsi que d'un grand-parent de plus de 70 ans », une allocation familiale équivalente à une semaine de salaire supplémentaire.

En 1930, cette caisse deviendra la Caisse d'allocations familiales légale du Morbihan, puis, le 11 mars 1932, ces allocations seront généralisées en faveur de tous les salariés français de l'industrie et du commerce

D'autres patrons prendront des initiatives équivalentes durant les années d'après guerre, par exemple, dans l'Isère, sous l'impulsion d'Emile Romanet (avril 1918), dans les régions minière du nord et de l'est du pays, plus près de nous à Avranches le 16 décembre 1923... dont la caisse de compensation est une initiative associative. Elle a fêté ses 100 ans en 2023.